

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 19 (1973)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris
Autor: Silvagni-Schenk, N.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

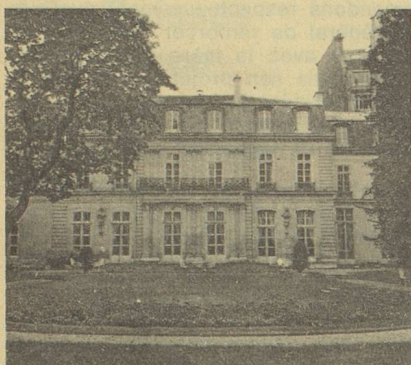
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris

PARIS



142, rue de Grenelle.
Tél. : 551-62-92.

Départ de notre Consul de Suisse à Paris M. Marcel Guélat, nommé Consul général de Suisse à Rio de Janeiro (Brésil)

De nombreuses manifestations de sympathie ont été organisées pour le départ de notre consul, M. Marcel Guélat et de son épouse. Toutes, sans exception, ont été un vibrant témoignage d'amitié et de reconnaissance envers celui qui, depuis près de huit ans, œuvrait au sein de la colonie suisse de Paris.

Sa carrière

Ayant fait ses études en Suisse, il est entré au Département politique fédéral, à Berne, le 27 février 1945. Son premier poste à l'étranger a été un bref séjour à Paris, de septembre 1945 à juillet 1946. Puis, successivement, ses activités le retrouvèrent à Luxembourg, Alger, Fribourg-en-Brigau, Luxembourg, Sao Paulo, Sofia, Conakry, Nantes, Le Caire (pour assumer les intérêts turcs), Lisbonne, Luanda (Angola, temp.), Porto, Dakar (il veillait aux intérêts portugais au Sénégal), enfin, à Paris, depuis mai 1965.

Avec le Consul général Georges Guibert, il avait été nommé expert dans la Commission des examens d'entrée au DPF (section consulaire), tâche qu'il assumait avec beaucoup d'intérêt, la formation des jeunes lui tenant particulièrement à cœur. Il est également l'auteur d'une plaquette intitulée « La représentation suisse à l'étranger ».

* Ajoutons que depuis le 1^{er} mai 1970, M. Guélat est major dans notre armée. Pour la première fois, avec quelque regret, il a été dans l'obligation de

demander un congé militaire, ses nouvelles fonctions à Rio-de-Janeiro ne lui permettant pas de faire ses périodes militaires en Suisse.

Ses activités

Infatigable, il eut la délicate mission de réanimer nos diverses sociétés « vieillissantes ». Malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur son chemin, il accomplit sa tâche avec succès. Dynamique, boute-en-train, il assista à de nombreuses assemblées générales, sans parler des sempiternelles choucroutes et râclettes, chacun se disputant le privilège de l'avoir à sa table.

Soucieux des deniers non seulement de la Confédération, mais également de ceux de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, c'est lui qui eut l'idée de cette loterie à Jouy-en-Josas, dont le succès est désormais assuré. Dans le problème de l'information, M. M. Guélat joua un rôle considérable. Dans un souci de rationalisation, d'économie de temps et d'argent, notre Consul décida de la première parution du numéro spécial du « Messager suisse » destiné aux foyers suisses de son arrondissement consulaire. En parfaite collaboration avec la rédaction du « Messager suisse », il nous donna son précieux concours dans les délicats problèmes touchant celui de l'information destinée aux Suisses de langue française, de l'étranger, ce qui devait assurer définitivement le succès de notre publication. Tambour battant, il dirigeait les séances de travail de la commission de Jouy-en-Josas, pas en vain, puisque c'est grâce à lui que nous eûmes le privilège d'accueillir la Musique militaire du Locle, lors de la commémoration de notre fête nationale.

Toujours à l'affût de projets nouveaux quelles que soient les difficultés qu'il fallait surmonter, il était présent, multipliant ses conseils et ses démarches. Je songe tout particulièrement à l'organisation de la conférence de M. Denis de Rougemont donnée dans le grand amphithéâtre de l'Unesco.

Deux événements marquèrent en outre sa présence à la Chancellerie de la rue de Grenelle : la complète rénovation du bâtiment de la Chancellerie pour laquelle il sut donner de pertinents conseils en matière d'environnement et de rationalisation des bureaux qui, aujourd'hui, sont cités comme un modèle du genre.

Et puis n'oublions pas sa délicate intervention lors du passage des Béliers à Paris.

Gai luron, aimant « la qualité de la vie », il fut à l'origine du premier Chapitre de l'Ordre de la Channe à Paris.



Et c'est le 2 février que se termina sa ronde bacchanale de toutes les soirées d'adieu.

Les adieux

Comme je le rappelais en tête de cet article, de nombreuses manifestations ont eu lieu pour fêter son départ, mais surtout pour lui dire **merci**. Je retiens tout particulièrement l'allocution de notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, lors d'une brillante réception donnée en les salons de notre belle ambassade. Improvisant, comme il a l'art de le faire, notre ambassadeur fit ressortir la valeur de ce précieux collaborateur, lui exprima de vifs regrets de le voir quitter son poste de Paris et le remercia en termes élogieux.

Et puis, lors de la soirée de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, les nombreux discours lui rappelèrent combien il était apprécié de tous. En témoignage d'affection, dans ce lointain Brésil, il emportera précieusement un livre richement illustré sur les vins en Europe, des channes valaisannes, une collection du « Messager Suisse » qui lui rappellera de nombreuses heures de travail, semaines et dimanches compris, un autre précieux livre sur les vins du Valais, un magnum de Calvados, sans âge... etc. Mais dans le secret de son cœur, il emportera surtout l'immense amitié des Suisses de Paris et environs. Je n'oublie pas l'Appis dans la cohorte des amis et ceux du Club consulaire de Paris dont il était le dévoué président.

En terminant ces lignes, j'associe également la famille de notre consul. Bon époux, bon père, il représente aujourd'hui ce que l'on a tendance à oublier : un chef de famille. A Mme Marcel Guélat, son épouse, à sa fille Chantal qui les accompagne au Brésil, à Jean-Pierre, son fils, qui terminera ses études à Lausanne, je forme les vœux les plus sincères pour ce nouveau départ dans la vie qui, peut-être — sait-on jamais — sera suivi d'un heureux retour dans la capitale française.

N. Silvagni-Schenk.

EXCELLENT EMPLACEMENT

à vendre 400 000 F

PAVILLONavec 500 m jardin
Plein centre MEUDONEcrire : Bouquet, Paris (8^e)
60, faubourg Saint-Honoré**Cercle Suisse Romand**

L'assemblée générale du Cercle Suisse Romand se tiendra le samedi 10 mars 1973 à 20 heures précises au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à Paris 10^e (métro Bonne-Nouvelle). Cette assemblée sera précédée comme l'année dernière d'un dîner amical au prix de : 38 F (y compris les vins, le café et le service). Apéritif offert par le Cercle à tous les participants. Nous souhaitons la présence de tous pour passer ensemble une agréable soirée.

On peut dès maintenant s'inscrire en précisant le nombre de couverts, auprès de M. Hochin, président du Comité des Fêtes, 4, avenue Ingres, 95400, Arnouville-les-Gonnesse, tél. : 985-05-94.

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★★★★C

PARIS-X^e

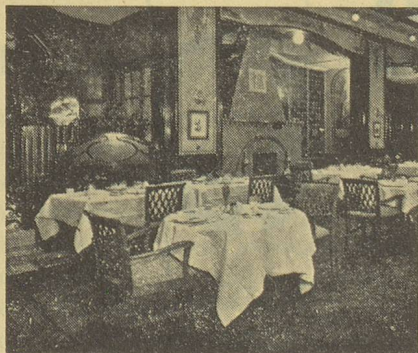
36, rue de l'Echiquier

(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Tél. : 770-17-15 et 770-54-34

Telex 66 815

200 chambres

Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions**Mission catholique**

Savez-vous :

— que chaque mois, cinquante compatriotes environ sont visités régulièrement à leur domicile parisien et trente-cinq le sont aussi dans sept hôpitaux et asiles de Paris et de sa banlieue ?

— que deux dimanches après-midi par an, 100 vieillards (ils n'étaient que dix-sept en 1967 !) se trouvent chaque fois réunis — sans distinction de religion — dans la grande salle de la Mission catholique suisse pour y prendre un goûter fort copieux à la suite duquel il leur est offert une attention aussi utile que plaisante ?

Pourrions-nous continuer ?

Cela dépendra de toutes les bonnes volontés qui auront à cœur de nous aider.

D'avance, nos protégés vous disent un grand merci.

B. Griener,
président de la Mission
catholique suisse de Paris.

P.-S. — Prière d'établir chèques bancaires ou mandats-cartes au nom de M. l'abbé Jos. Schilliger, 10, rue Violet, 75015 Paris.

Avis aux jeunes protestants et catholiques suisses de Paris et environs

Réunion amicale, tous les jeudis, à 20 h 30, à la bibliothèque de l'Oratoire (4, rue de l'Oratoire).

Nous signalons également que tous peuvent participer, trois dimanches par mois, à des excursions, visites d'expositions, etc.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Bisang-Messmer, 42, rue Saint-Antoine, Paris (4^e), tél. : 277-96-59.

Cercle commercial suisse

Assemblée générale : 24 mars à 18 h 30, 10, rue des Messageries.

Société Ticinese « La Franscini - Paris »

La Franscini tiendra sa Fête annuelle le dimanche 18 mars 1973 à 13 h au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier 75010 PARIS, avec Banquet et Bal.

Amici Ticinesi et Amis du Tessin venez passer avec nous un après-midi dans une chaude ambiance Ticinese ; qui vous rappellera le Petit Pays, ses montagnes, ses chants et ses joies.

Pour réserver vos places, téléphoner à : M. CESARINO PROSPERO, 104, rue d'Avron, 75020 PARIS - Tél. : 343.05.43.

Avis : Legs Allemandi

Mme Emile Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40 000 francs, dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A teneur d'une note explicative, annexée à son testament, Mme Emile Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes :

1° Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion ;

2° On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans ;

3° On n'exclura pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon et la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettent de rentrer dans le bon chemin ;

4° Il sera dressé un contrat de mariage protégeant les apports de la femme ;

5° Le don ne seront jamais fractionnés, afin de procurer aux bénéficiaires une de ces grandes joies faisant date dans toute leur existence ;

6° La remise de l'apport aura lieu le jour du mariage, qui devra être célébré au plus tard le 31 mai de chaque année. Une médaille, portant d'un côté les armoiries de la Confédération suisse et de l'autre le nom de la jeune fille, la date du mariage et le nom de M. et Mme Allemandi, sera remise à l'intéressée à cette occasion.

Le Conseil fédéral, chargé de la gestion du capital laissé par Mme Allemandi, a chaque année à disposer, à partir du 31 mars, d'une somme d'environ 1 500 F.

La bénéficiaire du legs est désignée par une Commission spécialement constituée à cet effet ; celle-ci examine les demandes en observant, cela va sans dire, une entière discrétion.

La Commission chargée de désigner la bénéficiaire du legs Allemandi est composée actuellement de :

M. F. Lampart, Président, 1, boulevard Davout, 75020 Paris.

M. A. Beyeler, 29, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).

M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Toutes les demandes doivent être adressées exclusivement à l'un de MM. les Membres de la Commission.

Chambre de Commerce suisse en France

Assemblée générale le 24 mars à 18 h au Pavillon Dauphine suivie d'un dîner-conférence avec l'ambassadeur Jolles.

Pour tous renseignements s'adresser à la Chambre de Commerce 16, avenue de l'Opéra.

EPICERIE FINE

VERNETTE & PRADER

(Langwies-Grisons)

S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS
THÉS

PRODUITS EXOTIQUES
et
ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine
PARIS-14^e

Tél. 783-04-47
734-86-33

Torréfaction journalière de cafés

Décoration

Paris. — Par décret du président de la République, M. M. G. Snozzi, administrateur-directeur général du champagne G.-H. Mumm, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des Affaires étrangères.

Nos félicitations au nouveau chevalier.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de **Monsieur Alexis AGASSIS**

pieusement décédé en janvier 1973, dans sa 96^e année, en son domicile, 5, rue Cécille-Dinant, à Clamart (Hauts-de-Seine).

**

Monsieur Louis BÉNÉ

est décédé, muni des Sacrements de l'Eglise, le 26 décembre 1972, dans sa 75^e année, à Garches.

92100 Boulogne-Billancourt, 141, boulevard Jean-Jaurès.

Nomination

Le 29 novembre 1972 le poète Pierrette Micheloud a été reçue à l'Académie Internationale de Culture Française, à Bruxelles, sous la présidence d'honneur de M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Elle succède à René Payot, **dont les paroles** — disait André Malraux — **qu'il a prononcées ou écrites pendant la guerre resteront gravées dans nos mémoires.**

Hulles

et Graisses

"MOTUL"

Automobilles
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS

Tél. 352-29-29

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92 - Puteaux

Tél. :776-13-37

SET de Pantène "souple fine"

la laque propre

Pantène S.A.R.L. - 52, bd du Parc - 92521 Neuilly-sur-Seine

